

## 5.5 Les impacts visuels depuis les villages et les hameaux

### 5.5.1 Les impacts visuels depuis les villages de l'aire d'étude rapprochée

L'analyse des photomontages réalisés à partir des espaces publics des centres des villages proches montre qu'il n'y a pas de vision omniprésente des éoliennes du projet, s'imposant de manière incontournable dans les coeurs de villages. En effet sur les 2 photomontages réalisés depuis les bourgs de St-Fraigne et de Lupsault, seul le photomontage sur Lupsault illustre des visions très partielles du projet, toujours filtrées par la trame arborée et la trame bâtie (photomontage N° 11 page 213).

En revanche au-delà de cette enceinte bâtie, formée de bâtiments d'exploitation, maisons d'habitation, jardins individuels, les vues sont possibles depuis les quartiers périphériques et sorties des villages (photomontage N° 113 page 211)

### 5.5.2 Notion d'intervisibilités avec les silhouettes des villages

Les silhouettes urbaines des villages de Lupsault (photomontage N° 123 page 186), de St-Fraigne (photomontage N° 115 page 206), et de Barbezières (photomontage N° 137 page 204) seront concernées par des interactions visuelles avec le projet éolien envisagé. Il y aura un phénomène de domination des éoliennes sur les habitations des villages. Les éoliennes sont cependant placées à distances suffisantes (à plus de 2,5 km) pour ne pas engendrer un effet «d'écrasement».

### 5.5.3 Les impacts visuels depuis les hameaux proches

Les vues depuis les hameaux les plus proches pourront être relativement fortes, compte tenu de l'étalement du projet éolien de La Couture. Toutefois, la présence de haies et de bâtiments atténue les vues avec des situations d'avant et d'arrière-plan limitant les effets d'écrasement.

Pour le hameau du Bouchet, groupement d'habitations situé à moins de 1 km du projet, il y aura un phénomène de domination des éoliennes sur les habitations avec un effet de surplomb sur les habitations du hameau (photomontage N° 125 page 220).

Une distance minimale de 700 m depuis les premières habitations a été respectée; les éoliennes ne sont donc jamais perçues en premier plan, mais à l'échelle du grand paysage.

### 5.5.4 Les impacts visuels depuis les villages éloignés

Lorsque la distance est supérieure à 4 Km, l'impact visuel est fortement réduit : Les éoliennes présentent une échelle plus fine sur la ligne d'horizon, les éléments de premier plan (pylônes, habitat, château d'eau, végétation...) redeviennent majoritaires dans l'ordre des vues. Les éoliennes se fondent rapidement avec les boisements sur la ligne d'horizon. Ces vues sont fréquemment occultées par les éléments de premier plan tels que haies, jardins, bois, cultures hautes (maïs).

Elles font partie du grand paysage et ne nuisent pas aux perceptions courantes; seul un regard attentif permettra de les faire ressortir sur la ligne d'horizon, au même titre que d'autres éléments du paysage.

### 5.5.5 Logiques de visibilité du projet éolien depuis les secteurs habités

Un tableau récapitulatif ci-contre met en évidence que :

- La hauteur des éoliennes contrastant avec les autres éléments paysagers, la visibilité du projet éolien est bien réelle, et ce indépendamment de l'orientation, puisque plus des trois quarts des points de vue réalisés depuis

les secteurs habités illustrent des visibilités sur le projet éolien (10 points de vue sur 13).

- La perception de l'ensemble des 7 éoliennes composant le parc éolien est souvent possible (8 points de vue sur 13) depuis les habitations les plus proches du projet éolien pressenti.




Quelques écrans cependant, telle la trame bâtie des hameaux et villages ainsi que la trame végétale suffisent à dissimuler une partie du projet éolien - soit en offrant en même temps qu'une vision réduite du nombre d'éoliennes (2/10), une vision réduite des mâts des éoliennes (4/10).

Plusieurs facteurs prévalent donc à la visibilité du projet :

- La distance à laquelle on se trouve du projet, sachant que la hauteur des éoliennes tranchant sur les éléments du paysage quotidien, la visibilité du projet s'avère évidente à distance rapprochée.
- Le facteur de l'environnement bâti qui associé à l'environnement végétal des jardins individuels autour des habitations contribue à filtrer les vues du projet.
- Et le facteur de la trame arborée, sous forme de haies bocagères, de rubans ripisylves ou de mosaïque arborées.

Tableaux 50 et 51 - Tableaux récapitulatifs des impacts visuels du projet éolien depuis les secteurs habités

Absence de visibilité du projet éolien (3 points de vue)	N° du photomontage - lieu dit, distance à l'éolienne la plus proche
	03 - Jardins éphémères de St-Fraigne, 3 056 m 12 - Base de loisirs des Gours, 7 877m 129- Place publique de Chillé, 1 858 m

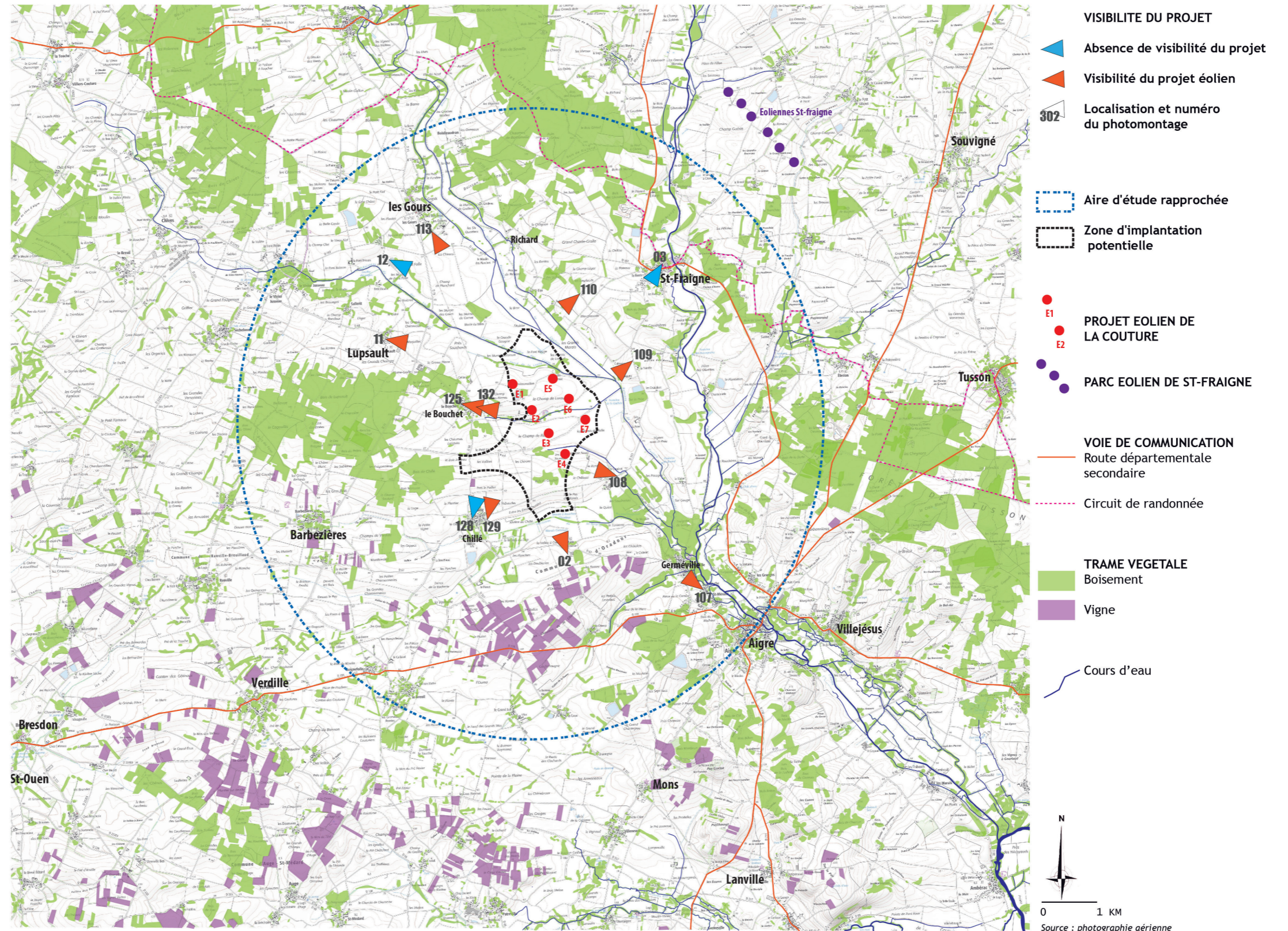
Visibilité du projet éolien (10 points de vue)	N° du photomontage- lieu dit, distance à l'éolienne la plus proche	Visibilité du projet
Vision entière de l'éolienne (totalité du mât+ rotor+pales) 	02- Mairie d'Oradour, 1 863 m 109- Hameaux de Culasson, la Tonelle, 1 341 m 110- Hameau de la Conche, 1 584 m 113- Sortie du village des Gours, 3 092 m 129 - Secteur périphérique Est de Chillé, 1 858 m 132 - Sortie Est du Bouchet, 763 m	7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes
Vision partielle de l'éolienne (partie du mât+ rotor+pales) 	11- Village de Lupsault, 2 426 m 107- Secteur périphérique Sud de Germeville, 3 240 m 108- Hameau le Coudret, 1 019 m 125 - Rue principale du Bouchet, 956 m	1/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 7/7 Éoliennes 3/7 Éoliennes
Vision d'éolienne très partielle (extrémités des pales) 		

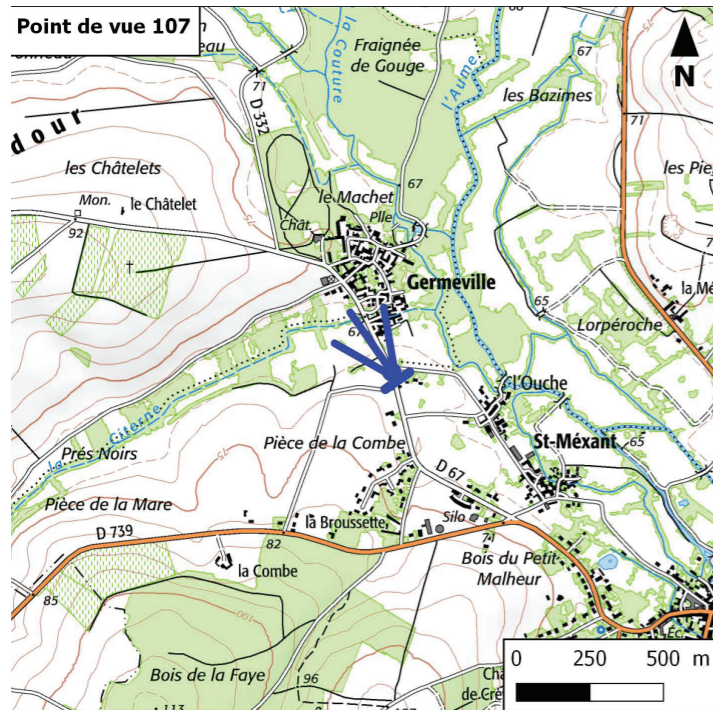
Une lecture directe permet de repérer :

- L'absence de visibilité (en bleu),
- La présence de vue (en orange).

NB. Les photomontages sont classés par ordre de distance du plus éloigné au plus proche.

Carte 72 : Carte de visibilité du projet et de localisation des photomontages depuis les secteurs habités





**PHOTOMONTAGE N° 107**    **Hameau de Germeville**

Coordonnées Lambert II étendu X 418340' Y 2102845'
Date et heure de la prise de vue le 06/09/2016 - 13h37
Distance avec l'éolienne la plus proche : 3 240 m
<b>Visibilité du projet :</b> <b>Oui - 7/7 éoliennes</b>

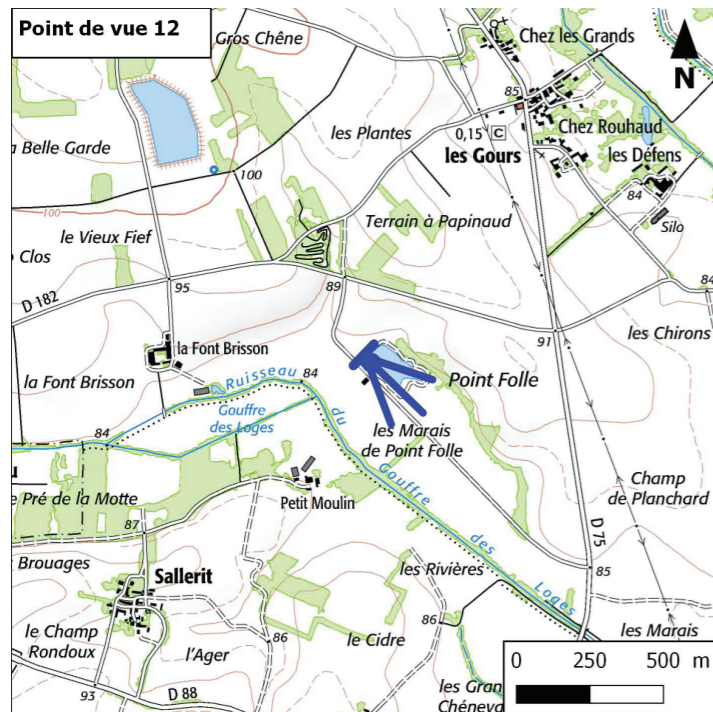
**Choix du point de vue :** Évaluation de l'impact visuel depuis les abords des habitations du hameau de Germeville.

**Observations :** La distance rapprochée du projet pressenti rend possible une visibilité du projet éolien de La Couture cependant atténuée par les arbres du parc du château de Germeville. Noter l'intervisibilité des rotors d'éoliennes avec les toitures du château, marquant la silhouette du hameau.



E4 E3 E2 E1

E5 E6 E7



**PHOTOMONTAGE N° 12**

**Base de loisirs des Gours**

Coordonnées Lambert II étendu  
X 413124  
Y 2108846

Date et heure de la prise de vue  
le 12/04/2016 - 16h49

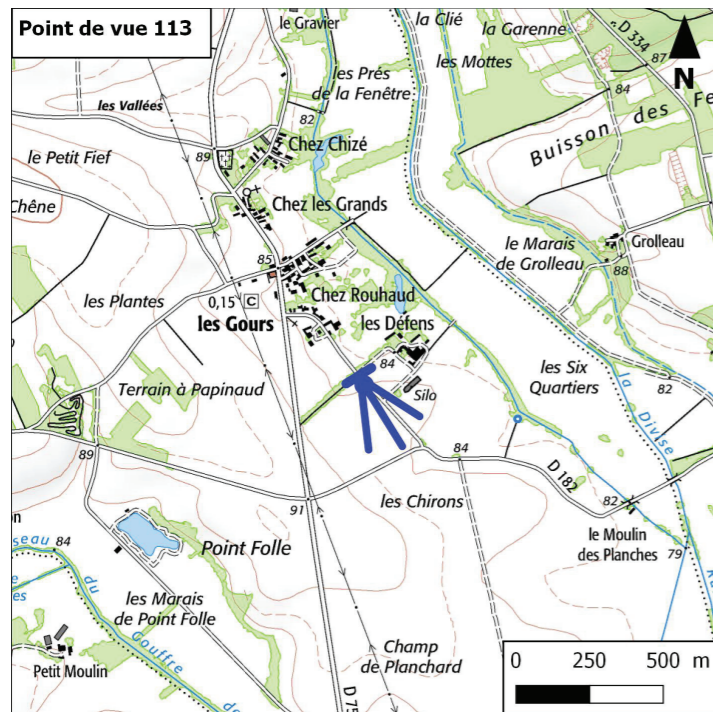
Distance avec l'éolienne  
la plus proche : 3 142 m

Visibilité du projet :  
Non - 0/7 éoliennes

Choix du point de vue : Évaluation de l'impact visuel au niveau de la base de loisirs de l'étang des Gours

Observations : Le photomontage illustre le rôle important de la trame arborée qui suffit à bloquer les vues vers le projet envisagé.





**PHOTOMONTAGE N° 113**

**Sortie du village des Gours**

Coordonnées Lambert II étendu X 413944 Y 2109353
Date et heure de la prise de vue le 06/09/2016 - 14h58
Distance avec l'éolienne la plus proche : 3 092 m
Visibilité du projet : Oui - 7/7 éoliennes

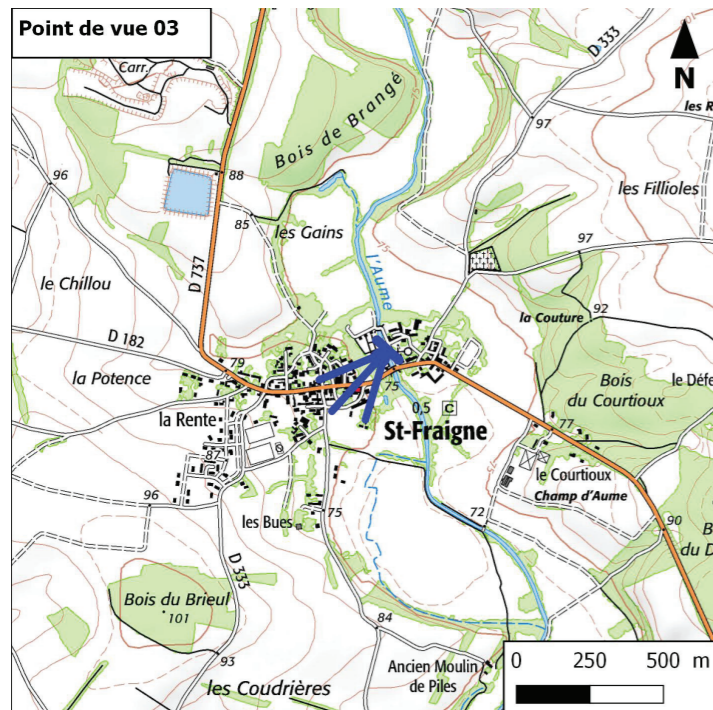
Choix du point de vue : Évaluation de l'impact du projet depuis la sortie du village des Gours

Observations : Ce point de vue montre la prégnance visuelle du projet éolien dominant le plateau agricole à la sortie du village des Gours en l'absence de haie bocagère significative. La position latérale du point de vue, situé dans l'axe de la deuxième ligne, permet de vérifier l'alignement presque parfait des éoliennes E5, E6 et E7.



E7 E6 E5

E4 E3 E2 E1

**PHOTOMONTAGE N° 03****Village de St-Fraigne - Au niveau des jardins éphémères**

Coordonnées Lambert II étendu  
X 418289  
Y 2108681

Date et heure de la prise de vue  
le 11/04/2016 - 14h10

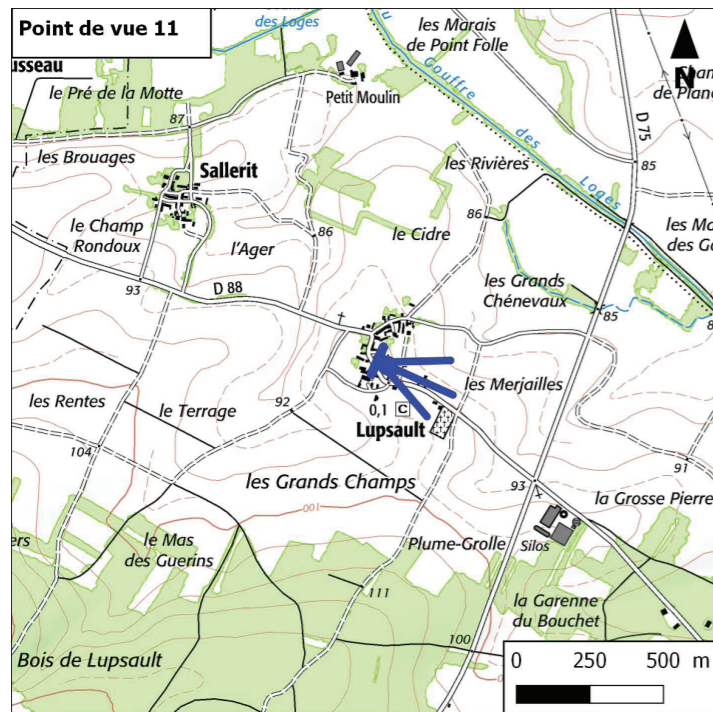
Distance avec l'éolienne  
la plus proche : 3 056 m

Visibilité du projet :  
Non - 0/7 éoliennes

Choix du point de vue : Évaluation de l'impact visuel du projet depuis les jardins éphémères, situés au coeur du village du château de St-Fraigne.

Observations : Point de vue illustrant le rôle de la végétation ripisylve qui associée à la trame bâtie absorbe totalement les vues du projet éolien pressenti.





**PHOTOMONTAGE N° 11**

**Village de Lupsault**

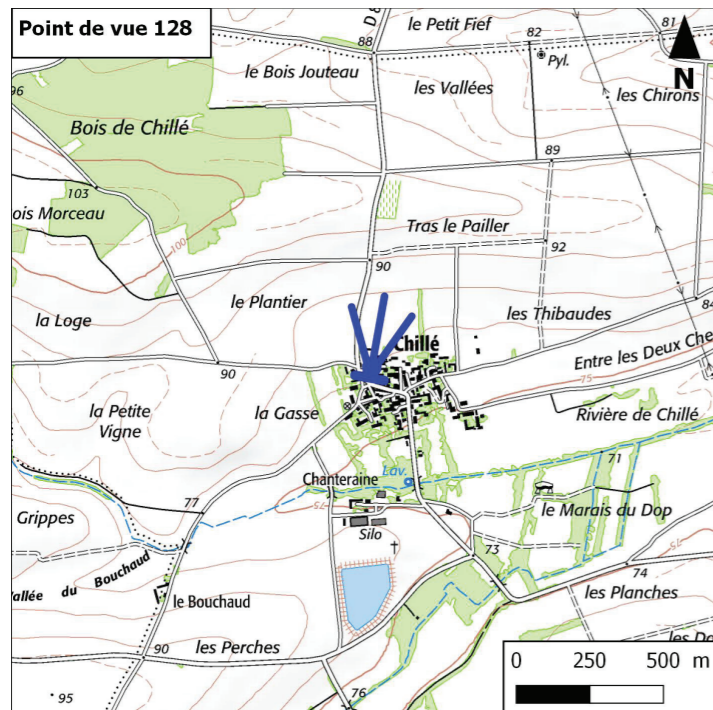
Coordonnées Lambert II étendu X 413027 Y 2107446
Date et heure de la prise de vue le 12/04/2016 - 16h07
Distance avec l'éolienne la plus proche : 2 426 m
Visibilité du projet : Oui - 1/7 éoliennes

**Choix du point de vue :** Étude de l'impact visuel du projet depuis le centre du village de Lupsault

**Observations :** Vue partielle du parc éolien de La Couture réduite au visu d'une éolienne, s'immiscant entre la trame arborée et arbustive d'un jardin individuel.



E2

**PHOTOMONTAGE N° 128****Place publique du hameau de Chillé**

Coordonnées Lambert II étendu  
X 414461  
Y 2104178

Date et heure de la prise de vue  
le 06/09/2016 - 19h30

Distance avec l'éolienne  
la plus proche : 2 065 m

Visibilité du projet :  
Non - 0/7 éoliennes

Choix du point de vue : Évaluation de l'impact du projet depuis le coeur du hameau de Chillé.

Observations : Absence de visibilité du projet, masqué par la densité de la trame bâtie et par les arbres des jardins privés.

